



MONTRÉAL

1180, rue Drummond
Bureau 620
Montréal (Québec) H3G 2S1
T 514 878-9825

QUÉBEC

3340, rue de La Pérade
3e étage
Québec (Québec) G1X 2L7
T 418 687-8025

WWW.SOM.CA

CONSIDÉRATIONS DE BASE SUR L'ESTIMATION DE LA FRÉQUENTATION DES ÉVÈNEMENTS RÉCRÉOTOURISTIQUES

PAR GILLES THERRIEN

VICE-PRÉSIDENT MARCHÉS PUBLICS

OCTOBRE 2012

CONTEXTE

L'évaluation de la fréquentation ou achalandage des grands événements récréotouristiques est une préoccupation importante dans le domaine du tourisme. Cet indicateur de base est très utilisé par les organismes subventionnaires, les commanditaires et autres partenaires des grands événements récréotouristiques pour en apprécier la portée et sert bien sûr d'intrant direct pour l'évaluation des retombées économiques des différents événements.

Nous livrons ici quelques réflexions de base sur les méthodes d'évaluation de cette fréquentation qui, nous l'espérons, sont de nature à aider les différents intervenants dans le choix des méthodes à retenir pour cette évaluation.

APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE

L'estimation de l'achalandage repose sur l'une ou l'autre des deux grandes familles suivantes de méthodes d'estimation, soit le dénombrement complet de l'achalandage, soit le dénombrement partiel associé à une mesure de la proportion dénombrée.

DÉNOMBREMENT TOTAL DE LA POPULATION

Un certain nombre d'événements récréotouristiques sont fermés, c'est-à-dire que l'accès au site où se déroule l'évènement est contrôlé, soit par billetterie, tourniquet, poste de contrôle ou autrement. Dans ce cas, l'évaluation de l'achalandage est directe et très précise.

Deux autres méthodes d'évaluation peuvent être associées à cette famille d'évaluation par dénombrement direct, soit les méthodes dites cordon. Dans ce cas, on encercle le site de l'évènement (on forme un cordon) et on dénombre les personnes qui entrent (ou qui sortent) de la zone où se déroule l'évènement. En fait, cette méthode est équivalente à fermer un site dont l'accès est en principe ouvert, c'est-à-dire à contrôler et dénombrer l'accès à un site qui autrement ne nécessiterait pas de passage à des points d'accès spécifiques.

Une troisième grande famille de méthodes que l'on peut associer à un dénombrement complet est celle dite des photographies aériennes. À partir d'une photographie aérienne (ou d'une grande hauteur) d'un site donné, on dénombre sur la photo le nombre d'individus y apparaissant. Cette méthode est alors équivalente à un dénombrement complet sous certaines hypothèses tout de même assez rigides comme le fait que la photo couvre totalement et uniquement les participants à l'évènement et le fait que le nombre de participants soit fixe dans le temps puisqu'une photo aérienne nous donne le nombre d'individus

présents à un moment donné. Par contre, pour un événement où les participants vont et viennent, il est pratiquement impossible de procéder de cette façon puisqu'il est à peu près impossible de dire quelle partie de la foule est commune à deux images prises à deux moments différents. Aussi, pour les foules importantes, il est souvent difficile d'avoir une résolution suffisante pour permettre un dénombrement adéquat. Bref, la méthode de la photo aérienne est une méthode de dénombrement complet sous certaines hypothèses assez strictes, mais elle est rarement utilisée parce que ces hypothèses sont rarement pleinement vérifiées, que la méthode est dispendieuse, qu'on ne peut l'appliquer que sous des conditions particulières de luminosité (événement en soirée ou par temps nuageux exclus) et est somme toute très limitative.

DÉNOMBREMENT PARTIEL

A priori, il peut paraître curieux qu'on puisse avoir un dénombrement partiel d'un sous-groupe de population alors qu'on ne connaît pas la population totale elle-même. Cependant, en pratique, c'est de loin la famille de méthodes d'estimations les plus usitées dans le cas des événements ouverts ou semi-ouverts (dont certaines activités sont fermées, mais d'autres activités sont ouvertes).

L'application la plus fréquente de ce principe est celle où, par le biais d'un sondage téléphonique, on estime quel est le nombre de participants locaux alors que sur site, on estime quelle est la proportion de l'achalandage qui est local.

Généralement, on sondera, par téléphone, la population de 16 ans ou plus qui réside à l'intérieur d'un rayon de 40 km du site où se tient l'évènement et on demandera aux gens s'ils y ont ou non participé. Connaissant la taille de la population totale par recensement, le sondage nous permettra d'estimer le nombre total de participants locaux. Lors d'un sondage sur site pendant l'évènement, on demande le lieu de résidence permanente d'un échantillon représentatif de participants et on peut ainsi obtenir la proportion de participants qui sont des participants locaux et la proportion de visiteurs (qui ne sont pas des locaux).

Par exemple, si on sait par les statistiques de recensement, que 50 000 personnes de 16 ans ou plus habitent dans un rayon de 40 km de l'évènement et que par sondage téléphonique on peut vérifier que 20 % d'entre eux ont participé à l'évènement (donc 10 000 personnes) et que, lors du sondage sur site, on obtient que 50 % de la fréquentation des 16 ans ou plus est attribuable à des participants locaux, on peut estimer la fréquentation totale de l'évènement à 20 000 personnes dont 10 000 participants locaux et 10 000 visiteurs.

À elle seule, cette méthode d'estimation est probablement la plus usitée de celles qui sont en usage au Québec pour l'évaluation de l'achalandage des sites et événements récréotouristiques.

AUTRES EXEMPLES

Même si cette méthode d'évaluation est surtout utilisée sous la forme décrite dans les paragraphes précédents, le même principe peut s'appliquer de toutes sortes de façons. On pourrait par exemple évaluer :

- Pour un évènement semi-ouvert, le nombre de personnes qui ont assisté à la partie fermée de l'évènement (par exemple le nombre de participants qui sont allés à un spectacle ou des spectacles en salle) et ensuite lors des sondages sur site, la part que ceux-ci représentent dans l'achalandage total.
- Le nombre ayant acheté un produit X ou reçu un cadeau ou un objet promotionnel (nombre d'objets vendus ou distribués et proportions des participants qui l'ont acheté ou reçu).
- Le nombre et la proportion ayant acheté un laissez-passer général, une effigie, un bracelet ou autre laissez-passer donnant accès à différents sites.
- Le nombre de participants ayant stationné dans un stationnement donné et réservé à l'évènement en mesurant par ailleurs le nombre de véhicules qui y stationnent et le nombre de participants par véhicule.

CARACTÉRISTIQUES RECHERCHÉES DES INDICATEURS

Ces méthodes d'estimation par dénombrement partiel repose donc sur deux indicateurs : le nombre de participants de la sous-population dénombrée et la proportion que cette sous-population représente par rapport à l'achalandage total. Pour que l'estimation de la fréquentation totale soit la plus précise possible, ces deux indicateurs doivent avoir les caractéristiques suivantes :

1. La taille de la sous-population dénombrée doit être la plus précise possible en termes relatifs. En particulier, ceci veut dire qu'un dénombrement complet de cette sous-population (par exemple un décompte par billetterie) est plus précis qu'une estimation statistique (par exemple un sondage pour estimer la taille de cette sous-population). En particulier, lorsque la mesure est prise par sondage, plus le pourcentage de participation au sein de la population sondée est grand, plus l'estimation est précise sur une base relative. Toute chose étant égale par ailleurs, un sondage pour lequel le taux de participation est de 10 % a la même marge d'erreur absolue qu'un sondage pour lequel le taux de participation est de 90 %, mais la marge d'erreur relative, elle, est neuf fois plus grande.
2. Le pourcentage de l'achalandage que représente la sous-population dénombrée doit être le plus grand possible. Le même principe qu'on vient tout juste d'expliquer s'applique aussi à cette étape. Si la sous-population dénombrée ne représente que 10 % de l'achalandage total, lorsqu'on évalue l'achalandage total, on multiplie par 10 la taille évaluée de la sous-population alors que si elle représente 90 % de l'achalandage, on n'ajoute que 10 % à l'estimation de base. Dans le deuxième cas, on augmente donc notre marge d'erreur que de 10 % alors que dans le premier cas, on multiplie la marge d'erreur par 10.

EXEMPLE

En 2011, par exemple, il a été possible de dénombrer assez précisément le nombre de spectateurs aux spectacles du Moulin à images présentés sur les silos à grains du Vieux-Port de Québec en utilisant la proportion de spectateurs qui s'étaient procuré, sur le site même, les lunettes permettant de voir le spectacle en 3D. Un peu partout sur le site, des bénévoles distribuaient des lunettes permettant le visionnement 3D. Pour chacune des représentations, le nombre de paires de lunettes distribuées est connu. De plus, lors des sondages sur site, on a pu mesurer que plus de 85 % des spectateurs avaient une paire de lunettes 3D qu'ils s'étaient procurées directement sur site le soir même. On est donc ici dans une situation qui maximise ces deux caractéristiques recherchées. D'une part, le nombre de paires de lunettes distribuées (taille de la sous-population dénombrée) est connu précisément et d'autre part, la proportion que cette sous-population représente sur le total de l'achalandage (dans ce cas-ci 87,5 %) est très grande, conduisant à des résultats d'estimation très précis.

Par ailleurs, on peut même dire qu'un événement fermé est le cas limite de la situation où la taille de population dénombrée (ceux qui ont acheté un billet) est parfaitement connue et qu'elle représente 100 % de la population sondée.

IMPLICATIONS POUR LA MÉTHODE DE BASE FONDÉE SUR LE NOMBRE DE PARTICIPANTS LOCAUX

Dans le cas de la méthode la plus usuelle d'évaluation de la fréquentation totale où on se base sur le nombre de participants locaux, on doit d'abord remarquer que le choix du territoire est tout à fait arbitraire. Il n'est pas du tout nécessaire d'évaluer le nombre de participants locaux (résidant dans un rayon de 40 km) et la part qu'ils représentent. On pourrait aussi évaluer quel est le nombre de participants dans un rayon de 10, 15, 20, 100 km et la part qu'ils représentent. De même, on pourrait évaluer quel est le nombre de participants de la municipalité où se tient l'évènement ou encore le nombre de participants résidant dans la MRC. La définition du territoire de résidence est tout à fait arbitraire.

En réalité, compte tenu des principes énoncés précédemment, pour obtenir l'estimation la plus précise possible, on a tout intérêt à ce que :

1. La définition du territoire retenu maximise le taux de participation, ce qui en général revient à dire qu'il soit le plus petit possible.
2. Que le territoire retenu maximise la part de l'achalandage qui réside sur ce territoire, ce qui revient à dire que le territoire a intérêt à être le plus grand possible.

En pratique, il faut faire un certain arbitrage entre ces deux exigences contradictoires. On cherche à définir un territoire qui soit assez petit pour que la participation soit élevée tout en étant assez populeuse pour que la part de l'achalandage qui y réside soit la plus grande possible.

Cela fonctionne assez bien quand on a un gros évènement avec une forte participation locale.

Cela fonctionne beaucoup moins bien lorsqu'on a un petit évènement qui amène alors nécessairement un faible taux de participation de la population locale. Et cela fonctionne plus mal encore si une faible proportion de l'achalandage provient de ce bassin local, c'est-à-dire que beaucoup de participants sont de l'extérieur de ce territoire.

En conséquence, lorsque l'évènement est petit en termes d'achalandage total, il est préférable de s'en remettre à une autre méthode, lorsque c'est possible, et l'estimation sur la base du nombre de participants locaux. Cela devient même presque indispensable si l'évènement est très petit ou que le nombre de participants locaux est petit.

CONCLUSIONS

En conclusion, on doit retenir qu'il y a plusieurs approches possibles pour l'évaluation de la fréquentation d'un site ou évènement récréotouristique.

La meilleure approche, en termes de précision de l'estimation de la fréquentation, dépend beaucoup des possibilités, de l'information disponible, de la nature et de l'organisation de l'évènement.

La méthode usuelle d'estimation de la fréquentation totale basée sur le nombre de participants locaux est cependant très peu efficace lorsque l'évènement connaît une fréquentation limitée et/ou un faible taux de participation de la population locale. Dans ces cas, le recours à une autre sous-population qu'on peut dénombrer beaucoup plus précisément devient alors fortement souhaitable.